Rue Lochet

Installation d'une grue mobile

Début des travaux
23/01/2025
Fin des travaux
23/01/2025

Rue Lochet, section rue de Bernon/rue Joseph-de-Venoge

- circulation et stationnement interdits

La rue Lochet devenue temporairement une impasse depuis le rue de Bernon jusqu’au n°3, sera autorisée à être circuler en double sens, afin de desservir la maison de Champagne Perrier-Jouët.